

**PREFECTURE DE L'ISÈRE**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**du 19 octobre au 6 novembre 2015 inclus**

**Avis d'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique**

**Commune de CREYS-MÉPIEU**

A la suite de la demande de mise en conformité des périmètres de protection du captage de Malville formulée par le conseil municipal de Creys-Mépieu, le Préfet de l'Isère a prescrit, par arrêté du 5 octobre 2015, l'ouverture, du 19 octobre au 6 novembre 2015 inclus, en mairie de Creys-Mépieu :

- d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et à l'instauration de périmètres de protection du captage de Malville situé sur la commune de Creys-Mépieu.

M. Marie-Louis BOGLIONE, responsable ingénierie électrique, est nommé commissaire enquêteur, M. Michel BRUNE, ingénieur divisionnaire des TPE, retraité, est nommé suppléant.

**ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE**

Le dossier et le registre d'enquête seront déposés en mairie de Creys-Mépieu pendant la durée de l'enquête du 19 octobre au 6 novembre 2015 inclus et consultables les jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le public pourra consigner ses observations concernant l'utilité publique de l'opération sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance en mairie de Creys-Mépieu, siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra, en mairie de Creys-Mépieu, dans les conditions suivantes, à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations :

- le lundi 19 octobre 2015 de 14 h à 17 h
- le jeudi 29 octobre 2015 de 14 à 17 h
- le vendredi 6 novembre 2015 de 14 h30 à 17 h 30

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée et tenue à la disposition du public, en mairie de Creys-Mépieu, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.